

" A CAUSE DES PERCHLORATES , L'EAU EST DÉCONSEILLÉE AUX NOURRISSONS"
C'est le titre d'un article publié dans le Courrier Picard du 18/06/2013 .

Les ions perchlorates sont des perturbateurs endocriniens très solubles dans l'eau.
Leurs effets sont particulièrement importants lors des 6 premiers mois de la vie d'un nourrisson, et auprès des personnes souffrant déjà de perturbation de la thyroïde .
Il faudrait aussi prendre en compte l'effet cocktail de l'association nitrates, thyocyanates et perchlorates .

Aujourd'hui trois niveaux sont fixés par l' ANSES, et les préfets recommandent une restriction de la consommation de l'eau :

- pour l'alimentation des nourrissons de moins de 6 mois lorsque la concentration des ions perchlorates dépasse les 4 µg/l
- pour l'alimentation des nourrissons, des femmes enceintes et femmes allaitantes lorsque la concentration dépasse les 15 µg/l .

L'association ARPEJE de Jonquières (60680), ayant pris connaissance de ce problème par l'un de ses adhérents, a entrepris les démarches suivantes :

- courrier, suivi de rencontre, auprès de quelques maires proches de notre village, (Jonquières, Jaux),
- rencontre du vice président chargé de la gestion de l'eau de l'ARCompiègne,
- rencontre du président du syndicat des eaux de Longueil Ste Marie
- courrier au Sous-Préfet de Compiègne, dont la réponse le 24/04/2016 est la confirmation des recommandations de l'usage de l'eau publiée en 2013 et l'engagement que de nouvelles analyses seront faites dans l'Oise avant la fin 2016 .
- rencontre d'un représentant du ROSO

Dans l'Oise, sur 693 communes, 200 sont concernées (pour 196 d'entre elles le taux de perchlorate se situe entre 4 et 15 µg/l et, pour 6, le taux de perchlorate est supérieur à 15 µg/l (micro gramme par litre).

A ce jour les mesures n'ont été faites qu'une seule fois.

Pendant nos démarches nous avons constaté que très, très peu de personnes étaient informées de cette problématique.

D'autre part, pour notre région qui compte un peu plus de 3800 communes :

- 1180 d'entre elles comptent entre 4µg/l et 15µg/l
- et 157 sont au dessus de 15µg/l

En Nord-Pas de Calais :

Pour 1500 communes, 540 se situent entre 4 et 15µg/l, et 110 au dessus de 15µg/l

En Picardie :

Dans l'Aisne, 810 communes : 140 entre 4 à 15 et et 30 au dessus de 15

Dans la Somme, 780 communes : 260 entre 4 à 15 et 8 au dessus de 15µg/l

Ce qu'il faut craindre également des stocks de munitions enterrés, dont les emplacements sont tenus secret par l'armée, c'est la présence d' autres produits chimiques genre gaz moutarde etc.

Autre question depuis quand cette pollution et pour combien de temps ?

Marc : marc.carrignon@gmail.com ou tel 03 44 83 95 65.